(4)

L'ŒUVRE

DU DOCTEUR

F. C. MAILLOT

EN ALGÉRIE

PAR

LE DOCTEUR F. L. J. CUIGNET

MÉDECIN-PRINCIPAL DE L'ARMÉE

MÉDECIN EN CHEF A L'HOPITAL MILITAIRE DE LILLE

(Extrait de la *Gazette médicale de l'Algérie,* 15 et 30 Janvier et 15 Février 1882.)



PARIS

AUX BUREAUX DU JOURNAL, 29, RUE BERGÈRE.

1882

MM
CM 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 1

L'ŒUVRE

DU DOCTEUR

F. C. MAILLOT

EN ALGÉRIE

Le 17 avril 1881, à la suite d'une conférence sur l'Impaludisme, faite à Alger par M. le Professeur Verneuil, et d'un vœu émis par l'éminent chirurgien, l'assemblée, composée de savants, de notables et d'habitants distingués de la ville, déclara le Docteur Maillot, *bienfaiteur de l'Algérie* et de l'*humanité*, acclama son nom et manifesta le désir de le perpétuer, en le voyant appliquer à une rue de la ville d'Alger. Cette motion ne tarda pas à recevoir la consécration du Conseil municipal.

De son côté, dans la séance du 3 mai, le Conseil général du département d'Alger émit un vœu tendant à ce que « le nom du « docteur Maillot, ancien Médecin-Inspecteur de l'armée, vulga- « risateur du sulfate de quinine en Algérie, soit donné à l'un « des principaux centres de population à créer. » Un décret du Président de la République, en date du 28 juillet, fit droit à cette manifestation.

A coup sûr, beaucoup ont dû s'étonner d'entendre un nom qui leur était resté inconnu, éclater pour ainsi dire au sein d'une réunion formée de savants, accourus de toutes les parties de l'Europe, dans un but purement scientifique et de le voir tout de suite popularisé, glorifié par mille bouches, par de nombreux organes de publicité, par des décrets spéciaux et très honorifiques.

Ce fut donc comme une révélation sortie de la bouche éloquente du conférencier qui, après avoir résumé les effets fâcheux du miasme paludéen dans les pays s'ouvrant à la culture, après

avoir rappelé les ravages exercés par le fléau sur nos troupes comme sur nos colons, et indiqué l'obstacle qu'il opposait à la conquête et aux défrichements ; après avoir douloureusement évoqué les désespoirs dont étaient saisis les plus courageux et les plus robustes, les familles, l'esprit public, les autorités gouvernementales; après ce tableau sincère et émouvant, proclame tout à coup le sauveur, sous la figure d'un modeste médecin militaire du nom de Maillot, et lui attribue à juste titre le mérite et la gloire d'avoir, non seulement fait connaître le mal dont souffrait la colonie, mais surtout d'avoir en outre indiqué et vulgarisé les moyens de le combattre et de le vaincre. Voici les paroles textuelles de M. Verneuil : « Je crois de mon devoir de « vous rappeler un homme très modeste, M. le Dr Maillot, au« quel l'Algérie doit sa colonisation et son progrès, qui a sauvé « des milliers de fébricitants et a acquis des titres à notre gra« titude. Je voudrais que la ville d'Alger, pour acquitter une « dette, que nous avons contractée vis-à-vis d'un bienfaiteur de « l'humanité, voulût immortaliser son nom en le donnant à une « rue de cette généreuse cité. » Ces mots furent suivis d'un applaudissement immédiat et unanime.

A cette spontanéité d'intérêt se joignit bientôt un sentiment de vive curiosité. Chacun désirait connaître plus en détail le grand médecin et l'œuvre accomplie par lui. Nous sommes donc assuré de répondre à ce sentiment, en recherchant, dans la vie du Dr Maillot et dans ses travaux, dans les témoignages de ses contemporains et dans l'opinion de ses successeurs, tout ce qui convient pour apprécier la doctrine médicale dont il est l'auteur, les conséquences importantes et décisives qu'elle eut à bref délai et la grandeur du service rendu.

Nous pouvons donc dire que cette notice se divisera en trois parties principales qui indiqueront : la première, la nature de l'œuvre de Maillot, la deuxième, son originalité et la priorité qui lui appartient, la troisième, l'urgence et l'importance de la révolution introduite par lui. Nous rapporterons, en dernier lieu, les travaux de l'auteur ainsi que le texte des délibérations et décrets dont il a été l'objet de la part des Conseils locaux et du gouvernement.

I

Maillot, élève de Broussais, était imbu de ses théories et de sa pratique. Il crut donc d'abord, conformément à l'enseignement et aux démonstrations de son maître, que les fièvres d'Algérie et des pays chauds étaient des inflammations qu'on localisait dans le cerveau, dans la moelle, dans l'estomac et les intestins, que l'on décorait des noms de gastro-entéro-céphalites, d'irritations cérébro-spinales et qu'il fallait traiter par les saignées, les émollients et un régime très sévère.

Il ne tarda pas à s'apercevoir que cette méthode de traitement ne procurait pas des résultats bien avantageux que, malgré elle et peut-être même à cause d'elle, les malades succombaient à peu près comme s'ils n'avaient pas été, ou avaient été mal traités. Il sentit en même temps naître et s'élever dans son esprit des doutes sur la véritable nature des maladies qu'il observait. Dès lors il s'attacha, avec une grande clairvoyance et avec une suite et une fermeté que rien ne put dorénavant détourner, ni même ébranler, à pénétrer le double mystère proposé à toutes ses facultés d'observation et à son expérience journalière. Avec une promptitude véritablement surprenante, avec une compréhension entière de son sujet, il résolut, après quelques années d'étude et dans un âge encore jeune, le double problème de théorie et de pratique, si obscur et si imposant, qui se dressait devant lui.

Maillot avait déjà parcouru les auteurs anciens : il se met à les relire, non plus pour les discuter et les critiquer, comme on le faisait alors, au point de vue très attractif, très émouvant des doctrines de Broussais; mais pour y chercher des lueurs analogues à ses propres idées naissantes, un appui et des arguments d'autorité, à mesure que ses idées s'éloignaient de celles

de son époque. Il m'a dit lui-même qu'il s'était comme saturé de latin et d'auteurs de toutes les écoles, en quête de leurs opinions sur les fièvres; mais qu'il n'en avait réellement retiré que quelques aperçus incertains, délayés dans une foule d'erreurs et s'était ensuite retrouvé livré à lui-même.

Date par date, et progrès par progrès, dans ce chemin nouveau, voici comment il arriva, en quelques années, à concevoir et à édifier sa propre doctrine sur les fièvres des pays chauds.

Au mois de janvier 1832, il fut envoyé à l'hôpital militaire d'Ajaccio, en qualité de médecin traitant. Il reçut un jour, dans son service, un soldat atteint de fièvre pernicieuse, qui mourut en vingt-quatre heures; l'autopsie ne lui révéla aucune altération du genre inflammatoire. Peu après, un civil succomba également à la même maladie et avec une très grande rapidité. L'ouverture de ce deuxième sujet donna aussi, à ce point de vue, des résultats à peu près négatifs; la rougeur pointillée qui existait dans l'estomac et les intestins était le produit des congestions liées aux accès. Il vit ensuite d'autres fièvres un peu moins graves qui se convertirent, non en accès périodiques plus ou moins réguliers, mais en états fébriles continus. Il en vit aussi qui, commençant par de la continuité, se changeaient bientôt en pyrexies à accès intermittents.

Ces premières manifestations d'une pathologie qui lui était cliniquement inconnue le touchèrent à un triple point de vue : 1° à celui des formes revêtues par ces maladies, les unes à accès francs, les autres à accès prenant l'allure continue, ou à allure continue se terminant en accès ; 2° à celui du traitement, car il constatait que lui-même et les médecins du pays ne réussissaient pas beaucoup avec des saignées, des évacuants et des doses hésitantes de sulfate de quinine ; 3° enfin à celui des lésions non inflammatoires.

Il n'en reçut qu'un premier choc ; il ne se fit qu'un premier éclair dans son esprit.

Au mois de septembre de la même année, il était nommé à l'hôpital militaire d'Alger. Là, il trouva une pathologie plus violente, des cas beaucoup plus nombreux et, de la part de ses collègues, supérieurs ou égaux, l'habitude de considérer les fièvres comme des inflammations organiques qu'on traitait par des déplétions sanguines, des purgatifs, des diluants et la diète, tant qu'elles avaient la forme continue et, enfin de n adminis-

trer le sulfate de quinine qu'à doses légères et quand des signes d'intermittence s'étaient déclarés. Cette pratique n'était pas plus heureuse que celle de Corse ; d'autre part, les autopsies ne révélaient pas les altérations inflammatoires annoncées par les dénominations et les idées de l'école de Broussais, de sorte que la conscience et l'esprit de Maillot éprouvèrent encore un nouveau choc, qui ébranlait ses convictions anciennes et devait en préparer d'autres.

En janvier 1834, il quitta Alger et fut attaché, comme médecin en chef, à l'hôpital militaire de Bône, où l'attendaient un théâtre étendu pour ses recherches, et une indépendance complète. C'est de Bône qu'allait venir la révolution qui se préparait, qui grandissait peu à peu dans cet esprit encore retenu par le passé, par l'exemple voisin, mais déjà prêt à écarter toutes les entraves et à s'affirmer dans sa personnalité exclusive.

A Bône, Maillot assista à la grave endémo-épidémie de cette année et, à cause des conditions spécialement paludiques des environs, il trouva une pathologie encore plus violente, des maladies plus nombreuses et une mortalité effrayante dans tous les services de médecine. Il y rencontra une quantité de ces fièvres à début continu qui, au bout d'un temps, prennent l'allure rémittente puis intermittente ; d'autres qui, commençant par l'intermittence, passaient à la rémittence puis à la continuité, pour retourner à la périodicité plus ou moins marquée, lorsque la mort n'arrêtait pas leur cours. Il en observa en très grand nombre qui, nées continues ou devenues continues après intermittence, se compliquaient de symptômes graves du côté du cerveau ou des autres grands organes et révélaient les formes ataxiques, adynamiques et ataxo-adynamiques. On les appelait alors typhoïdes ; mais les autopsies les plus attentives n'y faisaient reconnaître aucune des altérations pathognomoniques de cette fièvre spéciale. Les traitements employés d'après les formules de la médecine physiologique n'en avaient pas mieux raison à Bône, qu'auparavant à Alger et en Corse.

Dès lors son esprit s'ouvrit complètement ; tous ses doutes, ses hésitations cédèrent à l'évidence et Maillot, concevant toutes ces fièvres comme ayant la même nature au fond, les distingua nettement en *intermittentes*, *rémittentes* et *pseudo-continues*. De plus, il abandonna la théorie qui les rapportait à des inflammations et à des irritations organiques ; enfin, il entra largement

dans la thérapeutique par le sulfate de quinine. Dès lors, non seulement il le prescrit dans toutes les maladies fébriles, non seulement il le fait prendre à des doses élevées, mais encore il l'administre dès le début de la fièvre, sans attendre, comme on le faisait partout, qu'un symptôme plus ou moins accusé d'intermittence lui signifiât que le moment était venu de s'en servir. Il le prescrit à un et deux grammes dans les fièvres ordinaires, à deux et quatre grammes dans les pernicieuses. Il le fait prendre lui-même, à la visite du matin et à la contre-visite du soir. Lorsque le remède est vomi par le malade, il le fait pénétrer en lavements concentrés. Il ne s'embarrasse plus ni de la gastricité, ni de la continuité, ni de l'apparence typhique, ni de l'intermittence, ni de la rémission ; d'emblée, *largâ manu*, avec une sorte de profusion bienfaisante, il administre le médicament qui sauve.

Et, en effet, il obtient ainsi des succès entrevus avant lui par Torti et ses imitateurs, mais dès aujourd'hui érigés en règle ; succès si répétés, si constants que toutes les consciences médicales autour de lui cèdent à ces témoignages indiscutables. Ajoutons ici que Maillot est puissamment aidé dans sa médication par la nouvelle forme sous laquelle il donne le quinquina ; ce n'est plus la poudre si abondante et indigeste de Torti et de ses prédécesseurs ; c'est le sulfate de quinine, l'alcaloïde, découvert, en 1820, par Pelletier et Caventou, c'est le principe actif de l'écorce du Pérou qu'il a en main et qu'il distribue, sous un volume très amoindri, avec des qualités supérieures d'absorption immédiate et d'action énergique.

Ainsi donc, quoiqu'il fût arrivé avec des idées fausses sur la nature des fièvres des pays chauds, bien qu'il les vît partagées par tous ses collègues de Corse et d'Algérie, Maillot n'hésita pas longtemps à les abandonner pour son compte et à modifier complètement sa thérapeutique. Tous ces résultats de ses observations, de ses luttes, de ses essais, il les condensa, en 1836, dans un livre, de petite dimension, et de fort modeste apparence, mais rempli de notions exactes sur les fièvres, de prescriptions réglées sur le traitement, et qu'il intitula : *Traité des fièvres* ou *irritations cérébro-spinales intermittentes.* Sous une forme simple, dans un style précis où chaque mot porte, où chaque ligne a son idée, où tout est décrit et démontré sobrement et nettement, ce petit livre est devenu, et est resté, l'évan-

gile, le code des médecins des armées de terre et de mer, ainsi que des médecins civils, non seulement pour l'Algérie, mais pour toute l'Afrique, pour les colonies, enfin pour tons les pays où règnent les fièvres et les endémo-épidémies fébrigènes.

Cette révolution si importante, si considérable, ne se fit pas sans des difficultés, des contradictions, des luttes. Car tel est le sort des idées nouvelles, qu'elles gênent la routine et soulèvent des oppositions toujours pénibles, quelquefois cruelles. Maillot reçut aussi cette consécration.

Il ne m'a jamais dit qu'il eût été encouragé de bonne heure dans ses premières recherches par qui que ce fût. Cependant, ses collaborateurs s'empressèrent presque tous de suivre son exemple, de s'initier à ses idées, de les adopter et de les appliquer, tant ils étaient entraînés par les succès de sa thérapeutique.

D'autres personnes beaucoup moins autorisées, appartenant à la garnison, aux autorités civiles, à la colonie même, se faisaient les champions passionnés d'une opposition à ses efforts, qui pourtant devaient aboutir à des résultats si importants. Dans les promenades, dans les pensions, aux cafés, on discutait avec vivacité ; on faisait le procès au médecin éminent, encore inconnu ; on le faisait à ses disciples, à ses idées, à son traitement. On prétendait que le sulfate de quinine produisait des hydropisies graves, des maladies du cerveau, que c'était un poison. On s'érigeait, devant la révolution bienfaisante, en contradicteurs et en censeurs.

L'écho de ces rumeurs retentit jusqu'à Alger : l'autorité militaire s'en émut et les trois Officiers de santé en chef de l'armée furent envoyés en mission, à Bône, pour s'assurer de l'état des choses.

Maillot ne se laissa pas ébranler et, comme cet ancien qui prouva le mouvement en marchant, il continua à démontrer, par des succès toujours croissants, la sûreté des principes qu'il appliquait chaque jour. On ne lui résiste plus après quelques mois de lutte. Les statistiques les plus décisives plaidaient si éloquemment sa cause, — à l'unisson de quelques collègues et amis dévoués — que tout le monde se rendit aux idées et à la thérapeutique nouvelles. Le sens populaire, surtout dans l'armée, se prononça bientôt avec énergie. Les malades sollicitaient avec instance d'entrer dans le service de Maillot où « l'on mourait si

peu » d'après le bruit public. Cette réputation, cette confiance et l'imitation ne restèrent pas locales. Le bruit s'en répandit peu à peu au dehors et au loin. De jeunes médecins traitants, des aide-majors et sous-aides, changeant de localité, portaient avec eux leurs convictions, les appliquaient, les transmettaient, les étendaient d'année en année, de sorte que, tant par ses écrits, tant par cette propagande confraternelle et publique, l'auteur vit ses idées et sa pratique se vulgariser en quelques années, portant avec elles les mêmes succès et les mêmes encouragements. Les capitales des trois provinces et les hôpitaux de chacune d'elles furent successivement acquis. Puis la doctrine traversa la Méditerranée et se soumit à l'examen, nous dirons plutôt à la critique des médecins de France.

II

Des adversaires théoriques ou personnels, des mécontents routiniers s'unirent sans se connaître, ni s'entendre, et attaquèrent Maillot d'un autre côté; ils prétendirent qu'il avait emprunté ses idées et sa pratique à des devanciers, à des anciens, à Torti, à des médecins de l'expédition de Morée, à Antonini, à Raymond Faure et, chose qui doit bien étonner, ce sont des médecins militaires, c'est surtout l'un d'eux, un grand esprit cependant, qui s'attachèrent le plus à diminuer le mérite d'un collègue, à attribuer à d'autres, à lui contester la priorité de sa découverte! Du reste, ces dernières critiques demeurèrent sans effets : la cause était décidément gagnée; et c'est bien vainement que, comme je l'ai entendu plusieurs fois, dans ses leçons, le grand antagoniste de la dernière heure, dénigrant le sulfate de quinine, avec le verbe hautain et tranchant qu'on lui connaissait, voulait foudroyer le médicament, ceux qui le prescrivaient et ceux qui en usaient.

Maillot sut toujours répondre à ses adversaires avec une logique et une verdeur inattaquables; à Casimir Broussais d'abord, puis aux autres, pour peu qu'ils eussent quelque mérite. Il reproduisait le texte même des auteurs qu'on lui opposait. Nourri de latin jusqu'à « avoir une indigestion » disait-il, de Torti et des auteurs plus anciens qui avaient écrit sur les fièvres, dans tous les temps et dans tous les pays, très au courant des recherches et des publications les plus voisines de son époque, il citait les paroles ou les écrits textuels de chacun, pour comparer les doctrines antérieures avec les siennes, et toujours il prouvait que nul avant lui n'avait si nettement distingué les fièvres entre elles que nul n'avait employé le sulfate de quinine sans attendre l'intermittence «en abordant le malade» comme il l'écrit, et que

nul ne l'avait prescrit aux fortes doses, véritablement nécessaires pour guérir et sauver.

Nous ne reproduisons pas toutes les pièces de ce procès, qui n'a plus qu'un intérêt de curiosité rétrospective, car il n'est pas un seul médecin instruit qui ne sache et au besoin ne proclame, comme l'assemblée d'Alger, que le révolutionnaire a été Maillot. Nous ne voulons pas dire, par là, qu'il a créé des nouveautés absolues, ni qu'elles sont sorties de son cerveau et tombées de sa plume sans aucune préparation, sans aucune influence étrangère. Non ! Toutes les inventions sont précédées d'un besoin qui se faisait sentir, d'une émotion confuse ; il y a toujours des antécédents, des précurseurs : puis, l'inventeur arrive qui, plus affirmatif sur ce besoin, plus ému en présence d'une calamité, mieux préparé par des recherches, doué d'une compréhension plus nette, d'une audace plus grande et d'une plus grande ténacité de caractère, réalise tout d'une pièce ce qui était à l'état de fragments épars et construit l'édifice essentiel, définitif, auquel il ne manque que des ornements, des compléments qui seront ajoutés plus tard.

Les témoignages en faveur de Maillot abondent et sont presque tous marqués au coin d'un sentiment très vif d'approbation. De vieux amis, de ses élèves sympathiques, des médecins de tous les pays s'unissent pour affirmer ses droits de priorité, pour reconnaître et sanctionner le mérite de ses travaux, enfin pour devancer et apprêter le jour, la circonstance, qui devait être la consécration solennelle et acclamée de son nom et de son œuvre.

Je ne puis résister au plaisir de reproduire quelques-unes de ces appréciations, et j'espère que ceux qui liront cette notice les suivront avec intérêt.

En 1836, le docteur Hutin, qui fut son collaborateur à Bône et qui, des premiers, applaudit à l'œuvre nouvelle, écrivait, à Maillot : « C'est vous, mon cher ami, qui nous avez démontré la nature « intermittente des gastro-céphalites de Bône ; c'est vous qui avez « fixé notre attention sur les fièvres pernicieuses, qui nous envi- « ronnent : c'est à vous que nous devons de voir clair dans les « maladies de Bône : je me plais à vous le répéter, parce que « c'est ma conviction et que j'ai besoin de vous payer cette dette. « Placé dans une position indépendante, à l'abri de tout esprit « de ridicule et jalouse rivalité, je suis heureux de pouvoir ren-

« dre à César ce qui appartient à César. Mon témoignage ne « saurait être suspect. »

En 1840, Littré écrit : « Que les fièvres continues d'Hippocrate, « assimilées à tort à la fièvre typhoïde, sont les mêmes que « celles auxquelles, avec un très juste sentiment d'une distinc- « tion réelle et fondamentale, M. Maillot a donné le nom de « pseudo-continues.»

En 1842, dans le cinquième volume du *Compendium de médecine pratique*, page 253, on lit : « M. Maillot, a contribué plus « que tout autre à montrer le vice d'une thérapeutique, qui était « presque générale avant la publication de son livre et qui con- « sistait à combattre les fièvres continues et rémittentes comme « des maladies inflammatoires : c'est-à-dire à l'aide des moyens « antiphlogistiques. »

En 1852, dans le deuxième volume de son ouvrage sur les *maladies d'Algérie*, M. le médecin principal Haspel écrit (p. 151) : « En première ligne de ceux auxquels l'Algérie est redevable « d'excellents travaux sur l'affection qui nous occupe, nous pla- « cerons M. Maillot, dont l'ouvrage est un modèle d'ordre, de « clarté, de vérité, plein de faits intéressants et de réflexions « judicieuses, d'autant plus importantes qu'elles ont pour base une « pratique infiniment heureuse ; on lui doit l'administration du « sulfate de quinine à haute dose. Il a rendu ainsi un service « immense à l'armée et à l'humanité. »

Chargé, en 1861, de prendre la parole à l'occasion de la séance solennelle de rentrée de l'École de médecine d'Alger, M. le Professeur Texier s'exprimait ainsi :

Dans son *Traité des fièvres ou irritations spinales intermittentes*, ce livre que Littré déclare « lui avoir été d'une si grande utilité pour arriver à comprendre les maladies décrites dans les *Épidémies*» M. Maillot, un des médecins les plus distingués de l'armée, élève de Broussais, exprime, à diverses reprises et sous diverses formes, son étonnement de ne plus retrouver, dans le bassin méditerranéen, les maladies qu'il était accoutumé à observer en France. Témoin le passage suivant, qui contient des remarques sur un cas de fièvre pseudo-continue suivie de mort : « Ce malade ne « présentait que des signes de gastro-entérite légère au moment « où il entra à l'hôpital. Cette affection paraissait donc très peu « grave, et il était impossible de prévoir ce qui est arrivé. Quel « contraste en effet et quel défaut de concordance entre des

« symptômes si bénins et une mort si prompte ! Mais les accidents « de cette nature se représentaient à chaque instant à notre ob- « servation en Afrique ; aussi le traitement dit rationnel dut-il « être abandonné pour tenter une autre voie. Voilà comment, « pour mon propre compte, pratiquant la médecine antiphlogisti- « que pure, à mon arrivée en Corse, j'en suis venu progressive- « ment à croire fermement qu'il faut, dans le cas dont je parle, « administrer le sulfate de quinine à haute dose, aussitôt, pour « ainsi dire, qu'on approche le malade.» Et, à propos d'un autre fait du même genre : « On s'évertuerait en vain à trouver, dans « ce qu'a de spécial cette maladie, quelques analogies avec ce « qu'on observe dans les gastro-céphalites continues. Jamais, « dans ces dernières, on ne voit l'état algide, qui est venu si « brusquement déterminer la mort. Ce sont là des faits à peu « près inconnus hors des pays chauds et marécageux. Lorsque, « d'une part, ces étranges accidents se multiplient à l'infini et « deviennent presque toujours mortels, si l'on n'oppose dès le « début que les antiphlogistiques aux affections continues de ces « dernières localités ; lorsque, de l'autre, ils sont souvent préve- « nus et enrayés par la médication propre aux fièvres intermit- « tentes, n'est-on pas en droit de les considérer comme étant de « même nature que celles-ci, malgré les analogies qui tendent à « les ranger parmi les affections continues ? » Quelle bonne foi admirable dans cet aveu, ajoute M. Texier, et que l'on retrouve bien là le vrai clinicien, qui fait abstraction de toute idée préconçue et abdique les théories de l'École, devant la puissance des faits soumis à son observation !

En 1872, M. le Prof. Golin, dans son *Traité des fièvres intermittentes* dit : « L'impulsion donnée par Maillot à la médication « spécifique a été basée sur des faits nombreux et évidents ; elle « a été, depuis, tellement confirmée par la pratique de tous ses « successeurs que, cette fois, le triomphe de la bonne cause « semble consacré sans retour et peut être rangé au nombre « des grands bienfaits de l'humanité.»

En 1872, également, dans son livre sur l'*Ophthalmie d'Algérie*, M. le Dr Cuignet dit : « On ne sait pas assez, dans l'armée et « dans le public, en Algérie, que les débuts de la colonie ont été « si désastreux ; on ne sait pas assez qu'il a fallu une grande « découverte pour reconnaître et vaincre le mal qui la décimait « et que c'est au Dr Maillot que revient l'honneur immortel

« d'avoir rendu le pays habitable, d'avoir sauvé la vie et les « intérêts à plusieurs centaines de mille soldats et colons, depuis « le moment où il a fait connaître le mal et le remède qui lui « est applicable.»

En 1874, dans ses *Recherches sur les fièvres paludéennes*, publiées dans les *Archives de la médecine navale*, M. le prof. Mahé, arrivant à l'époque où ont paru les travaux de Maillot, s'exprime ainsi : « Cependant, un médecin militaire doué d'un grand « esprit d'observation, tout en faisant une part aux idées régnantes, comme le fait voir de suite le titre seul de son re- « marquable ouvrage, porta, sur le sol algérien même, un coup « mortel au système de Broussais. Une brillante et jeune légion « de médecins militaires fécondant les idées nouvelles n'eurent pas « de peine à démontrer la vraie nature, l'origine miasmatique, « paludéenne de la majeure partie du groupe des pyrexies, « qui sévissent au nord de l'Afrique et dans les pays chauds. »

En 1875, dans son *Traité des maladies et des épidémies des armées*, M. le Dr Laveran écrit : « Lors de la conquête de l'Algérie, « on ne connaissait, en France, que les types intermittents : le « bel ouvrage de M. le Médecin-Inspecteur Maillot a plus con- « tribué que tout autre à nous faire sortir de la tierce et de la « quarte et à réformer la thérapeutique, jusque-là si vicieuse, « des fièvres intermittentes et continues palustres.»

En 1878, à l'article « Fièvres » du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, on trouve une revue des doctrines régnant à l'époque où parurent les premiers travaux de Maillot. « Ces doctrines, dans lesquelles sa génération avait été élevée, prétendent guérir souvent les fièvres intermittentes, même les pernicieuses par les sangsues à l'épigastre. « Que de désastres, s'écrie M. le « Dr Lereboullet, ont amenés ces affirmations ! Que de succès « ont amenés les traitements par le sulfate de quinine ! Et il ne « faut pas oublier que c'est à Maillot que l'on doit cet immense « progrès.»

En 1881, après la déclaration solennelle du Congrès d'Alger, la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie* renferme ce paragraphe : « C'est à M. Maillot que l'on doit les premières et les « plus importantes recherches sur le mode d'évolution, et sur « le traitement des maladies d'origine tellurique. Les études de « M. Maillot sur les fièvres d'Afrique sont l'un des plus beaux « titres de gloire que puisse ambitionner un médecin.»

Dans le feuilleton scientifique du journal le *Parlement* du 22 juin 1881, on lit : « Durant les premières années de la con« quête, le paludisme avait été très meurtrier, surtout parce que, « ne le soupçonnant pas, les médecins de l'armée, en présence « des accidents présentés par nos soldats, en particulier de ces « fièvres pernicieuses qui emportaient rapidement les malades, « appliquaient des traitements inopportuns et incapables de « vaincre le mal.» . . . .

« Un de ces médecins, rompant avec les enseignements qu'il « avait reçus de ses premiers maîtres et qui étaient l'expression « des doctrines médicales de l'époque, s'avisa le premier que ces « accidents étaient dus à l'intoxication miasmatique des ma« rais, des endroits humides, des fermentations telluriques et, « rejetant la vieille théorie, administra largement le sulfate de « quinine. Il sauva ainsi un grand nombre de nos soldats et « de nos colons, attira l'attention sur ses succès et amena une « véritable révolution dans les résultats des maladies de l'Al« gérie.»

Enfin, le 15 décembre 1881, le Dr George, aujourd'hui professeur à l'École de médecine d'Alger, prononçant le discours d'usage dans la séance officielle de rentrée de l'Institut supérieur algérien, rappelait en termes émus les souvenirs de son enfance contemporaine de l'occupation : « J'étais bien jeune, mais je vois, j'entends encore un frère et une sœur chéris, atteints de fièvre intermittente, criant, dans l'intervalle des accès, *j'ai faim* ! et mourant l'un et l'autre, à dix jours d'intervalle, victimes d'une théorie, heureusement renversée par mon vénéré maître Maillot. »

On conçoit que les services rendus par cet homme à la Colonie ne pouvaient pas être passés sous silence. M. le Dr Verneuil crut donc devoir les rappeler et proclama bien haut que le Dr Maillot méritait d'être mis à la tête des bienfaiteurs de la terre algérienne. Emporté par le sentiment de reconnaissance que commande un pareil bienfait, il s'écria : « Est-ce que la plus belle rue « d'Alger ne devrait pas porter le nom de Maillot ? » Dans ces mots si bien placés, dans cet accent si convaincu, il y avait tant d'équité et de droiture, que l'assemblée, tout d'une voix ratifia le vœu qu'ils exprimaient si éloquemment.

En même temps que la Presse politique tout entière des trois provinces algériennes applaudissait, en y renchérissant, à

l'honnenr, tardif mais éclatant, justement rendu au savant qui avait à un tel point mérité de la Colonie, les journaux de médecine d'Alger, saluaient avec plus de précision et plus d'autorité, la réparation, le maitre éminent qu'elle allait récompenser.

« Tous les médecins militaires et le Corps médical tout entier » dit le Dr A. Bertherand (*Gazette médicale de l'Algérie*, 26e année, n° 11) « applaudiront à l'hommage que reçoit le savant, dont le nom appartient à jamais à l'histoire médicale de notre grande colonie française.»

L'Alger médical, (1881, n° de juillet) s'associe de son côté à la glorieuse manifestation que le Prof. Verneuil a provoquée dans le sein du Congrès. « En 1834, le Dr Maillot, médecin-adjoint à l'hôpital militaire de Bône, pratiquant dans une contrée marécageuse, débrouilla le cahos des formes si variées de l'intoxication palustre et abandonnant le traitement imposé jusque-là, vulgarisa le remède efficace, le sulfate de quinine. Dès ce jour, la colonisation de l'Algérie fut possible.Les nouveaux errements appliqués donnèrent les résultats suivants : en 1833, à l'Hôpital militaire de Bône, il mourrait *un* malade sur *trois* : en 1834 et 1835, on n'en perdait qu'*un* sur *vingt* : durant ces deux dernières années, Maillot avait traité, dans son service, 836 malades de plus que les deux années précédentes, et il avait eu 1,437 morts en moins.

« L'Algérie reconnaissante ne laissera pas tomber dans l'oubli le nom du Dr Maillot.

Dans le journal le *National*, n° du 5 octobre 1881, on lit encore : « Maillot n'étant pas un conquérant qui ait tué pas mal de gens, « il n'est pas étonnant qu'on ne le connaisse pas comme il le mé« rite. Maillot est ce médecin qui, étant jeune médecin-adjoint à « l'hôpital militaire de Bône, proclama le premier que les fièvres « d'Algérie étaient tributaires du sulfate de quinine et trans« forma complètement la médication des affections palustres.

« La devise du maréchal Bugeaud : « *Ense et Aratro* » est célèbre; « mais que serait devenue la colonie d'Algérie sans celle de « Maillot : « Le sulfate de quinine ! »

A ces témoignages si nombreux, si unanimes, que l'on me permette d'en joindre encore un, qui a dû être bien sensible au cœur de Maillot, parce qu'il émane d'un collègue, d'un camarade, d'un ami des premiers temps, du Dr Hutin, membre du Conseil de santé des armées en retraite, connu et profondément estimé de

toute la médecine militaire, pour sa haute personnalité. Le 23 juin 1881, en apprenant l'acclamation dont Maillot a été l'objet à Alger, il lui écrit, dans la ferveur de ses souvenirs et de son affection : « Bravo, mon cher ami ! vous savez bien que nul plus « que moi n'applaudit à cette distinction si méritée, parce que « nul plus que moi n'a rendu justice à ce que l'armée d'Afrique « et ses médecins vous ont dû, dans ses jours de calamité

Quæque ipse miserrima vidi
Et quorum pars magna fui.

« *magna* n'est peut-être pas très exact, puisque je n'étais là que « comme chirurgien ; mais mon erreur était la même et j'ai fait « mon *Confiteor* comme tout le monde. »

Toute la médecine militaire a également applaudi aux paroles et aux propositions du Dr Verneuil et des Conseils d'Algérie, qui honoraient ainsi un de ses maîtres et lui envoyaient, dans sa retraite, l'expression de leur gratitude et de leur admiration.

Ainsi donc c'est bien au Dr Maillot que l'on doit la révélation principale et certaine sur la nature des fièvres d'Algérie et des pays chauds et la généralisation ainsi que la vulgarisation de l'emploi du sulfate de quinine. Comme tous les novateurs, il a, dans les siècles qui ont précédé le nôtre, et parmi les grands et nombreux médecins qui ont, les uns après les autres, observé et étudié les mêmes maladies, il a des précurseurs, surtout pour ce qui concerne la description de ces affections, un peu aussi et plus récemment pour ce qui concerne leur traitement ; mais c'est lui, lui seul qui, de toutes ces données obscures, incertaines, éparses, espèces de lueurs passagères dans une longue et grande obscurité, fait un faisceau lumineux, et qui, d'une main magistrale les rassemble et les condense, dans un livre qui est resté un modèle d'observation, de perspicacité et d'exactitude « un évangile, » comme me le dit un jour le sénateur Dr Testelin, pour l'appréciation et le traitement des pyrexies pseudo-continues et intermittentes. Qu'on en élague quelques termes, quelques hésitations, plus apparentes que réelles, que l'auteur a laissés par habitude et pour ne pas heurter absolument l'esprit de son temps, pour sacrifier un peu à la routine, aux fins de faire passer plus aisément son œuvre, et l'on sera mille fois convaincu, avec tous ceux qui ont apporté les témoignages ci-dessus, que Maillot est le véritable révélateur, l'initiateur et le bienfaiteur !

III

Nous croirions n'avoir qu'imparfaitement rendu justice au mérite de Maillot et payé qu'un tribut incomplet à son œuvre glorieuse, par la constatation des aperçus nouveaux qu'il a introduits dans la pyrétologie, et dont la propriété ne saurait plus lui être contestée, si nous ne nous arrêtions quelques instants encore sur l'importance des services qu'il a rendus, qu'il rend tous les jours, et qu'il rendra, par la suite des temps, aux hommes, aux conquêtes, à tous les intérêts de colonisation, en général, qui s'agitent autour des contrées à pénétrer et à cultiver. Nous, ses élèves et ses continuateurs, qui relions le passé au présent et à l'avenir, nous pouvons nous rendre un compte plus exact et plus complet des résultats acquis, et faire même pressentir ceux qui sont réservés à nos successeurs.

Les premiers chiffres, exprimant la mortalité par suite des fièvres avant Maillot et la mortalité avec lui, sont déjà d'une éloquence saisissante. On l'a vu plus haut, en 1833, à l'hôpital de Bône, il mourait 1 malade sur 3, et dans les années 1834 et 1835, on n'en perdit plus que 1 sur 20. Si l'on réfléchit que, pendant ces 2 années, il a eu 836 malades de plus que dans les 2 années précédentes ensemble, et que la table de mortalité porte 1437 décès de moins ; si l'on calcule, d'après ces chiffres, ce que devait être auparavant la mortalité de nos soldats, on ne fera que rendre justice à l'auteur de ce changement si marqué, en déclarant qu'il a fait faire les plus grands progrès à la thérapeutique des fièvres et qu'il a été un véritable sauveur.

A cette première époque de sa pratique, on remarqua bientôt une immense différence entre les guérisons obtenues par lui et celles obtenues par ceux de ses confrères qui n'étaient pas éclairés ou qui résistaient.

Cette impression sortit de l'hôpital même et se répandit dans le public, qui se retourna contre ses premières erreurs ; autant il avait peu auparavant dénigré, autant il se mit à vanter et à bénir celui qui passait pour guérir tous ses malades.

Témoin de ces différences, le Dr Hutin les rappelle à son ami avec une sorte d'enthousiasme humanitaire, dans une lettre qu'il lui écrit en 1836 : « avant votre arrivée en 1833, j'ai été témoin « de la crise d'été, pendant laquelle nous avons perdu plus de « 1,100 malades, en voyant avec douleur échouer tous nos trai- « tements. Nous étions en train, ajoute-t-il, de dépeupler les « casernes et la colonie naissante, en inondant nos amphithéâ- « tres. »

Ce sont les guérisons rapides et nombreuses obtenues par Maillot, dans les cas auparavant graves et mortels, qui lui ont fait des disciples dans le corps médical et des partisans dans le monde. Ce revirement a été assez rapide ; mais pas assez cependant pour que 13 ans après je n'aie encore rencontré, dans les hôpitaux et dans la médecine civile, en Algérie, des hésitants et même quelques opposants. Mais, en définitive, la révolution se généralisa et s'accomplit assez vite.

Il faut bien convenir qu'il était temps. Maillot arrivait, non pas en novateur, mais principalement en sauveur. En effet, les pertes en soldats et en colons, pendant les premières années de la conquête et de l'occupation, avaient été si considérables, celles que subirent encore les uns et les autres, à dater de 1834 et avant que la médication par le sulfate de quinine fut répandue, furent encore telles que notre armée d'Algérie, portée à un grand effectif, sans cesse en mouvement, sans cesse exposée aux influences de la fatigue, de l'alimentation défectueuse, du miasme se dégageant de la terre, s'émiettait, se réduisait, avec une rapidité effrayante, par la mortalité et les évacuations.

Plusieurs fois par année, il fallait demander à la mère-patrie des soldats, pour remplacer les morts, les mourants et les infirmes, dans une proportion épouvantable. L'esprit public, les journaux, les chambres, le gouvernement s'émurent profondément. Un médecin savant et expérimenté, le Dr Boudin s'émut pour ainsi dire plus que tout le monde, en présence des statistiques déplorables qu'il réunit et, dans un travail sur l'acclimatement des Européens, il déclare avec énergie, avec une conviction heureusement exagérée, que ni nos soldats, ni nos colons ne résis-

teront, que l'achèvement de la conquête et que la colonisation par nous étaient impossibles. Cette émotion fut si vive, qu'une vaste plaine, actuellement salubre et source d'immenses richesses, celle de la Mitidja, à quelques lieues d'Alger, fut appelée *le Tombeau des Chrétiens*, à cause des maladies qu'elle engendrait et qu'un Général du génie déclara « qu'il faudrait l'entourer d'une grille de fer pour en défendre l'approche. » A ce moment, les pouvoirs publics agitent passionnément la question de l'abandon ou de la conservation de l'Algérie. Tant de vies, tant de richesses sont prises et absorbées par elle, qu'on désespère d'y subvenir plus longtemps !

Mais la France tenait à sa conquête par amour-propre, par affection, par un meilleur espoir d'avenir. D'autre part, l'impression du passé cédait à l'impression nouvelle, à l'idée du salut qui s'étendait et se fortifiait tous les jours. On se dit, on a même déjà éprouvé, que le remède à ces calamités sanitaires est trouvé, qu'il est certain, héroïque, sans danger et l'on persiste à lutter, le soldat contre la fatigue, les privations et l'ennemi armé, le colon contre le sol, contre le climat et les émanations insalubres. C'est la victoire qui se prépare, qui s'assure, qui se complète peu à peu, à ce point que, maintenant, il n'existe plus, en fait de localités dangereuses, que celles qui n'ont pas encore été visitées et entreprises par nos courageux colons et que l'époque mortelle de l'endémo-épidémie est chaque année traversée sans trop de pertes.

Cette victoire est due à la connaissance approfondie des fièvres du pays ; elle est due à l'emploi généreux du sulfate de quinine ; elle est due à Maillot, qui a ainsi sauvé l'armée, les colons et permis à la civilisation de s'implanter sur cette terre auparavant si calamiteuse. Nous savons que, depuis plus de dix ans, la natalité et la conservation sont supérieures à la mortalité et à la destruction, que notre belle colonie peut sans péril se livrer au travail et à la production.

Le même fait s'est passé successivement dans toutes nos colonies et dans celles formées par d'autres nations. Au Sénégal, l'importance, la nécessité de la médication quinique était de notoriété telle, que dans son expédition pour faire lever le siège de Médène, le général Faidherbe, apprenant à 8 ou 10 jours de Saint-Louis que l'approvisionnement médical ne contenait pas ce médicament, arrêta la marche en avant et renvoya son bateau

au chef-lieu, pour en rapporter tout de suite. Il prescrivit en même temps de cacher à ses troupes l'absence de quinine jusqu'au retour du messager, tant lui et les simples soldats appréciaient la nécessité du précieux alcaloïde. On alla même jusqu'à user d'un stratagème pour dissimuler la négligence commise : le médecin donnait des pilules de mie de pain, les déclarant quinine, en attendant que le bateau fut revenu.

Sur les autres points de la côte d'Afrique, à Gorée, à Dakkar, au Cap, à Madagascar, de même que dans nos diverses possessions, à la Martinique, à la Réunion, en Calédonie, en Cochinchine surtout, c'est le sulfate de quinine, (c'est la médication révélée, par Maillot, qui a permis et permet de vivre, d'agir, de coloniser. Au fur et à mesure que nous avancerons dans le continent africain, soit en conquérants armés, soit en commerçants et cultivateurs ou industriels, ce sera grâce au sulfate de quinine, autant que grâce au fusil, que nous nous implanterons, que nous poserons les fondements d'établissements nouveaux et prospères.

Le point de départ de ce bienfait est à Bône. C'est là le berceau de la révolution : c'est là le théâtre des premiers essais effectifs, des premiers résultats décisifs. C'est de Bône qu'a rayonné l'idée : c'est de Bône qu'est venu le moyen expérimenté et affirmé. Un jour, cette ville, cherchant, comme toutes celles d'Algérie, ses illustrations locales, s'énorgueillira d'avoir été à la naissance du bienfait, d'avoir abrité pendant plusieurs années le médecin qui l'a fait surgir et elle tiendra à honneur d'en fixer la mémoire par quelque monument, digne de lui et du service qu'il a rendu.

Les hommes et le temps n'ont pas seulement confirmé les idées et la pratique de Maillot. Ils y ont encore ajouté des éclaircissements et des améliorations, sous les trois chefs principaux de la nature, de l'origine et du traitement des pyrexies. Sous le rapport de la nature, on a, pendant quelques années, varié sur la dénomination la plus appropriée et l'on a distingué quelques espèces. On a fait des rémittentes gastrique, simple, bilieuse, typhiforme, et ce ne sont, en réalité que des variétés de la pseudo-continue ; il est vrai qu'on sépare de ce type une forme non paludéenne, purement climatique de fièvre continue, ou pseudo-continue qui se juge sans quinquina. D'autre part, on a mieux classé la typhoïde vraie, devenue beaucoup plus fréquente en

Algérie, à mesure que l'élément exotique s'y établit et s'y propage ; l'anatomie pathologique a ainsi fourni des caractères distinctifs plus précis et plus certains, entre ces différentes espèces de fièvres : travaux qui n'ont que mieux délimité les pseudo-continues et en ont confirmé le terme comme le plus exact.

Sous le rapport de l'origine, on est plus franchement entré dans l'idée d'une influence miasmatique, comme cause de ces fièvres des pays chauds ; on l'a d'abord qualifiée de paludéenne, parce qu'elle était plus active dans les marais ; mais, comme on en reconnaissait les effets dans des localités non humides, on a vu et mis des marais partout. Un peu plus tard, on l'a qualifiée de miasme tellurique et on l'a surprise résidant aussi dans les terres non fertilisées, non remuées, et l'on a beaucoup mieux déterminé les conditions de son existence et celles de ses effets.

Enfin, sous le rapport du traitement, on s'est affranchi de toute crainte du médicament lui-même ; on a cessé de croire que c'était un poison, qu'il donnait lieu à des hydropisies, à des hépatites, quand il était administré à propos. Non seulement on l'a plus judicieusement appliqué aux cas qui le réclamaient, mais on l'a porté et on le porte à des doses qui sembleraient excessives à qui n'a pas exercé dans les pays chauds. Maillot l'élevait déjà à 3 et 4 grammes ; d'autres en ont donné plus et, moi-même, j'en ai fait prendre en quelques heures, à une seule personne, 4 grammes par la bouche et 4 grammes en lavement. De plus, on s'est procuré de nouvelles voies d'introduction du médicament ; et d'abord on l'a injecté dans les veines avec succès, lorsqu'il ne peut pénétrer ni par la bouche, ni par l'anus ou par la vessie, ni par la peau ; on l'injecte maintenant avec la petite seringue Pravaz, sous la peau, comme on le fait pour la morphine, la pilocarpine. En dernier lieu, on a appliqué le sulfate de quinine à un grand nombre de manifestations paludiques insidieuses, à des fièvres larvées, à des névralgies, à des névroses, même à des affections congestives.

Ce sont là antant de conséquences heureuses de l'œuvre du maître ; elles ne sont pas encore épuisées. En faisant connaître et en détruisant le fléau principal qui décimait la colonie, il a sauvé l'Algérie, en même temps qu'il a donné aux conquérants et aux colonisateurs le moyen d'entrer dans les contrées nouvelles, de s'établir dans les pays chauds et non cultivés, d'y vivre et d'y prospérer, à l'abri des fièvres dangereuses qui les déciment d'habitude.

Le zèle et le génie du novateur ne se sont pas arrêtés à ce terme, qui est et restera évidemment le plus considérable. A côté des fièvres, il avait aussi aperçu un autre ennemi compromettant pour la santé ; c'était la dysenterie qui, dans ses deux formes aiguë et chronique, affaiblit tellement les organismes que, lorsqu'elle ne tue pas, elle réduit pour longtemps à l'inaction et à la misère. Cette maladie résiste fréquemment aux traitements employés contre elle. Or, Maillot, à l'exemple récent de Monneret, avait expérimenté et reconnu l'efficacité d'un médicament jusque-là resté dans l'obscurité, c'était le sous-nitrate de bismuth. Convaincu qu'il serait, entre les mains des autres médecins, aussi utile aux malades qu'il l'était entre les siennes, il développa, dans un mémoire spécial, les vertus de cette substance, les doses auxquelles elle pouvait et devait être employée, le moment où il convenait de la prescrire. Il établit qu'elle était absolument innocente, qu'on pouvait en donner aux enfants, aux femmes, aux convalescents, aux affaiblis, à des doses croissantes, sans inconvénient, et il déclara qu'elle était destinée à rendre, contre les diarrhées et dysenteries chroniques, les mêmes services que le sulfate de quinine dans les fièvres. Animé d'une grande affection pour nos soldats et nos colons d'Algérie, il demanda, au moment de son inspection en 1853, au Ministre de la guerre, de lui faire envoyer, en Algérie, une certaine quantité de bismuth dans les principaux centres de garnison, pour en démontrer le mode d'emploi aux médecins des hôpitaux. Le succès de cette médication fut tel, que depuis la consommation annuelle s'est élevée à plusieurs centaines de livres et que les médecins des régiments tant en Algérie qu'en France, ont demandé et obtenu que ce médicament entrât dans l'approvisionnement de leurs infirmeries.

En résumé Maillot, ex-Président du Conseil de santé des armées, est le premier médecin qui ait reconnu et fait apprécier la nature réelle des fièvres d'Algérie et qui les ait décrites avec exactitude ; il est aussi le premier qui ait eu l'heureuse audace de substituer, au traitement dit antiphlogistique, par saignées et délayants, celui par le sulfate de quinine au début de la maladie et à doses continues et élevées. Il a ainsi trouvé et indiqué les moyens de sauver un très grand nombre de militaires et de colons, et il a puissamment aidé à la conquête et à la colonisation de l'Algérie. Ce bienfait s'accroît tous les jours à mesure

que la civilisation envahit les contrées situées dans des latitudes chaudes et les soumet à ses lois.

Ce grand service rendu aux colonies et à l'humanité était resté pour ainsi dire inconnu et incompris du public, jusqu'au jour où les savants, réunis au Congrès d'Alger, en avril 1881, acclamèrent par la voix du docteur Verneuil, le mérite de l'homme et de son œuvre et le proposèrent à la reconnaissance du public et des autorités, qui s'empressèrent de transformer en actes définitifs les vœux émis par le Congrès.

Nous terminerons cet essai, bien insuffisant, sur notre éminent maître, par le catalogue de ses travaux et la copie des décrets qui ont perpétué son nom.

1834. Mémoire sur l'épidémie de Bône, publié dans le *Journal hebdomadaire des progrès des sciences et institutions médicales.*

1835. Recherches sur les fièvres intermittentes du Nord de l'Algérie.

1836. Traité des fièvres ou irritations cérébro-spinales intermittentes.

1840. Lettre au Conseil de santé des armées, insérée dans le 49e volume des *Mémoires de médecine militaire*, en réponse à un article de M. Gassaud, sur les fièvres de Bône, publié dans le volume précédent.

1846. Lettre sur le traitement des fièvres intermittentes de l'Algérie, en réponse à une brochure de M. Gouraud père, ancien médecin de la succursale de l'Hôtel des Invalides, à Avignon.

1847. Deux articles sur les fièvres continues à quinquina, dans la *Gazette médicale* de Paris.

1850. De l'emploi comparatif de l'acide arsénieux et du sulfate de quinine, dans le traitement des fièvres intermittentes, lu à l'Académie de médecine, séance du 14 septembre 1850 (*Gazette médicale de Paris*).

1850. Documents pour servir à l'histoire des maladies de l'armée d'Afrique. Même journal.

1851. Mémoire sur l'emploi du sous-nitrate de bismuth contre la dysenterie.

Maillot (François-Clément) est né à Briey (Moselle), le 13 février 1804, d'une famille qui, depuis bien des générations, compte une lignée ininterrompue de médecins. Son père était un praticien de savoir, dont la mort a causé, dans le pays, un deuil public. Son fils raconte volontiers qu'il a trouvé, dans les archives paternelles, un diplôme en parchemin, signé du « Lieutenant-chirurgien du Roy » qui, après examen, octroyait à un de ses ancêtres le titre de « chirurgien et l'autorisation d'ouvrir boutique *avec plats pendans.* » Il suppose toutefois que c'est à cause de cette qualification professionnelle, si honorable et si utile fût-elle, que son aïeul a perdu sa qualité de *noble*, les membres des autres branches de la famille primitive, ayant conservé la particule. Ce reste d'un temps de barbarie, où bien des Hauts Barons se seraient tenus pour déshonorés, s'ils avaient su lire et écrire, n'a pas, au surplus, empêché l'arrière-petit-fils du chirurgien d'avoir l'insigne honneur de donner son nom à une rue d'Alger et à un village de la Colonie.

Maillot fit ses études universitaires au Lycée de Metz et reçut en 1820, les premières notions de médecine, à l'hôpital militaire d'instruction de la même ville.

En 1828, il se fit graduer Docteur, à la Faculté de Paris : il a conquis successivement, dans la médecine militaire, les grades de :

Chirurgien sous-aide, en 1823.

Aide-Major, en 1826.

Major, en 1832.

Médecin Principal, en 1847.

Inspecteur, en 1852.

Dans ces emplois, il fut successivement attaché à divers hôpitaux de l'intérieur, au Quartier général de l'armée du Nord, puis envoyé en Corse, à Alger, à Bône : c'est de ce poste que sont datés les travaux qui lui ont valu tant d'illustration et de notoriété.

En 1836, il avait obtenu, au concours, une chaire d'hygiène et de médecine légale, à l'Ecole de Metz. En 1846, il était promu médecin en chef professeur de clinique interne, à l'hôpital militaire d'instruction de Lille, qu'il devait quitter en 1850, pour l'hôpital de perfectionnement de Paris, ce même Val-de-Grâce où, comme chirurgien sous-aide, il avait remporté le *premier* prix, en 1826.

Son mérite, hautement affirmé et reconnu par tous, lui valut, en 1852, le grade de Médecin-Inspecteur, et, en 1864, la haute position de Président du Conseil de santé des armées, position qu'il occupa jusqu'en 1868, époque à laquelle il fut admis à la retraite, après 13 campagnes et 45 ans de services, dans la pratique, dans l'enseignement, dans la direction du Corps de santé.

Chevalier de la Légion d'honneur en 1839, il fut promu officier en 1858 et reçut, en 1861, la croix de Commandeur.

Deux Médecins-inspecteurs, Michel Lévy et le baron H. Larrey, parmi les sommités du Service de santé de l'armée, ont seuls franchi, dans la hiérarchie de la Légion d'honneur, le grade de Commandeur. Sans vouloir ici établir de parallèle, entre les mérites de Maillot et ceux si recommandables d'ailleurs de ses éminents collègues, nous croyons devoir remettre, sous les yeux de nos lecteurs, les lignes suivantes, datées de janvier 1868, et dues à la plume éloquente du regretté Marchal (de Calvi):

« On a applaudi, pour le Corps des officiers de santé militaire, à l'élévation de M. Michel Lévy, au grade de Grand-officier de la Légion d'honneur. Puisse cette promotion consacrer un équitable précédent en faveur d'un Corps qui nous est cher !

» Nous désirerions vivement être à même de faire valoir les titres à cette distinction d'un homme qui a toujours été médecin, et médecin militaire, qui, selon le témoignage de l'illustre Littré, « a renoué la chaîne des temps d'Hippocrate à nos jours, » qui a rendu les plus grands services à la Science et au Pays, puisque, par sa belle découverte des *fièvres pseudo-continues*, des milliers de nos soldats ont été arrachés à la mort, sur la terre d'Afrique ; qui, enfin, placé à la tête de sa hiérarchie, en qualité de Président du Conseil de santé des armées, personnifie le Corps de la médecine militaire. Nous pourrions nous dispenser de nommer M. Maillot. »

La voix de Marchal est demeurée sans écho et sans effet, car ni le public, ni l'administration, ni l'autorité militaire ne pou-

vaient apprécier alors l'immensité du service rendu, ni être instruits, comme tout le monde l'est maintenant par la manifestation spontanée, éclatante des médecins, des savants de tous les ordres et de tous les pays, qui ont acclamé, au Congrès d'Alger de 1881, le nom impérissable de Maillot.

Maillot ne s'est pas contenté d'éclairer la pathologie et d'établir le traitement des maladies des pays chauds, fièvres et dysenterie : il s'est, en outre, voué, avec sa grande intelligence et une inébranlable fermeté, à la défense des intérêts de la médecine militaire.

Cette dernière œuvre, qui est aussi une œuvre de salut pour l'armée, l'a occupé encore dans sa retraite et agitera le cœur de cet homme généreux, de ce médecin dévoué, tant qu'elle ne sera pas accomplie à la satisfaction des intérêts de nos soldats.

Maillot a toujours joui d'une bonne santé, en rapport avec sa vigoureuse constitution. Doué d'une intelligence vive, d'une perspicacité pénétrante, d'un caractère énergique, de sentiments très délicats, il a parcouru sa carrière en se faisant des amis, des émules, des imitateurs. Il est d'une taille moyenne et bien prise; il a le port droit, la démarche vive et fière. Sa physionomie exprime la finesse et la bonté, le calme et la fermeté. Toutes ces belles qualités, il les conserve, nous ne dirons pas dans la vieillesse, qui n'est pas encore venue pour lui, malgré ses 78 ans, mais dans cet âge mûr, qui semble ne pas devoir se terminer et qui reste l'apanage des heureux dons de son organisation physique et morale.

DÉCRETS.

1° Mai 1881. Le Conseil municipal d'Alger décide : que le nom du docteur Maillot sera affecté à une voie publique, qui joint les rues Montpensier et Rovigo.

26 Juillet 1881. Le Président de la République décrète :

Vu le vœu émis par le Conseil général du département d'Alger dans sa séance du 3 mai 1881, en vue de donner à un des villages nouvellement créés en Algérie, le nom du docteur Maillot, pour perpétuer le souvenir des services rendus à la colonisation par cet ancien Inspecteur du service de santé des armées :

« Le village de Souk-el-Tleta, situé sur le territoire de la » tribu de Mechdallah, département d'Alger, portera à l'avenir » le nom de Maillot. »

C'est ainsi que ce nom sera à jamais attaché à l'histoire de la médecine et de la colonisation en Algérie.

Plus heureux que beaucoup de novateurs, Maillot aura reçu, de son vivant, la récompense ou du moins la principale récompense de ses éminents services, celle qui réside dans la gratitude publique et dans la satisfaction de sa conscience. Retiré à Paris entouré d'amis et jouissant d'une santé robuste, dans une retraite modeste et honorée, il aura savouré l'éclatant et juste témoignage de la gratitude de la Colonie et de la haute estime du Corps médical tout entier.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.